



Prime Video, AnimFrance, le SATEV, le SEDPA, le SPI, l'USPA et la SACD signent leur premier accord interprofessionnel en faveur de la diversité de la création audiovisuelle

Prime Video, AnimFrance, le SATEV, le SEDPA, le SPI, l'USPA et la SACD annoncent la signature du premier accord interprofessionnel engageant l'éditeur de service Prime Video. Cet accord traduit la vision partagée des parties en faveur de la diversité, du renouvellement et du rayonnement de la création audiovisuelle française. Conclu pour une durée initiale de quatre ans, l'accord a vocation à être repris dans la convention bipartite entre Prime Video et l'ARCOM – laquelle établit les obligations d'investissement de Prime Video dans la production audiovisuelle française.

L'accord interprofessionnel consacre les engagements volontaires suivants:

- **Diversité** - Prime Video s'engage à soutenir la diversité des genres audiovisuels – documentaire de création, spectacle vivant et animation – en augmentant à un minimum de 13 % son obligation d'investissement dans ces types d'oeuvres, au lieu des 6% prévus actuellement. Au moins 85 % de ces investissements devront être réalisés dans des oeuvres d'expression originale française. Prime Video s'engage notamment à soutenir la production d'oeuvres d'animation française à hauteur de 5 % minimum de son obligation d'investissement et porte de 3 à 5 % son engagement dans la production d'oeuvres documentaires;
- **Œuvres d'expression originale française et œuvres patrimoniales** - Prime Video s'engage à réaliser 85 % de son obligation d'investissement dans des œuvres d'expression originale française, et 100 % de son obligation dans des œuvres dites « patrimoniales », au lieu respectivement des 75 % et 95 % actuels ;
- **Production indépendante** - Prime Video s'engage à porter à 70 % de son obligation d'investissement dans la création audiovisuelle la part des investissements consacrée aux œuvres relevant de la production dite « indépendante », au lieu de 66 % actuellement. Prime Video s'engage aussi à ce que 100 % de son obligation dans la diversité soit réalisée dans des œuvres « indépendantes » ;
- **Responsabilité sociétale et environnementale** - Les organisations professionnelles signataires s'engagent quant à elles à promouvoir la parité et la lutte contre toutes les discriminations au sein de l'industrie audiovisuelle, à favoriser la transition environnementale du secteur de la production, et à faciliter la mise en œuvre de l'accessibilité de toutes les œuvres audiovisuelles aux personnes malvoyantes et malentendantes. L'inscription d'engagements relatifs à la responsabilité sociétale et environnementale est inédite dans le cadre d'un accord interprofessionnel.

Pour Brigitte Ricou-Bellan, Présidente de Prime Video France : « *Un an après la signature de notre convention avec l'ARCOM, cet accord marque une étape essentielle de notre processus d'intégration dans l'industrie audiovisuelle française. Prime Video confirme son engagement pour la diversité de la création, renforce son ancrage en France et continue de bâtir la confiance avec ses partenaires français. Notre objectif reste d'offrir à nos abonnés le meilleur de la création française. Je suis particulièrement fière qu'il s'agisse du premier accord inter-professionnel de ce type à intégrer des engagements en faveur de la parité et de la lutte contre toutes les discriminations au sein de notre industrie.* »

Les Président.e.s des syndicats de producteurs et distributeurs audiovisuels et la SACD déclarent : « *Par cet accord, Prime Video confirme son ouverture éditoriale et sa disposition à s'affirmer comme partenaire privilégié de la production audiovisuelle patrimoniale française. Au nom des organisations professionnelles signataires, nous saluons les engagements volontaires de Prime Video en faveur de l'indépendance, de la création d'expression française et de la diversité des genres. Il appartient désormais aux parties de faire vivre cet accord ambitieux au service d'une vision audacieuse de la création et du rayonnement de l'exception culturelle française.* »

Prime Video est compatible avec les téléviseurs connectés, les appareils mobiles, la passerelle multimédia Fire TV, Fire TV stick, les tablettes Fire, et l'Apple TV, et la voir en streaming sur [primevideo.com](https://www.primevideo.com) et sur la Bouygues



Bbox Miami et la BBox 4K, la Freebox Delta, One, Mini 4K, POP, Revolution, La Box SFR Fibre, SFR Box Plus, SFR Box 8, et Orange STB 3, 4 & 5, ainsi que l'Orange TV USB stick. Prime Video est disponible en France et inclus dans l'abonnement à Amazon Prime au tarif de 69,90€ par an (ou de 6,99€ par mois). Les personnes intéressées par un abonnement peuvent s'informer plus en détails à l'adresse amazon.fr/prime et profiter d'un mois d'essai gratuit.

A propos de Prime Video

Prime Video propose aux membres Prime une large collection de films, séries, de documentaires et de sport – tous disponibles sur des centaines d'appareils compatibles.

- **Inclus avec Prime Video:** Regardez des films, séries et du sport en direct, avec Roland-Garros, des séries primées Amazon Original et autres exclusivités. Profitez de films et séries à succès comme *The Tomorrow War*, *Without Remorse*, *Un Prince à New York 2*, *The Boys*, *One Night in Miami*, *After – Chapitre 2*, *Jack Ryan*, *Sylvie's Love*, *Upload*, *American Gods* et *Star Trek: Picard*, ainsi que les séries primées aux Emmy Awards *Fleabag* et *La Fabuleuse Mme Maisel* ainsi que *Borat : Nouvelle Mission Filmée* primé aux Golden Globe Awards. Les membres Prime ont aussi accès à un large catalogue d'acquisitions exclusives provenant d'autres studios.
- **Prime Video Channels:** Les membres Prime peuvent également ajouter des chaînes comme OCS, Starzplay, TFOUMax, GulliMax, GEO, MGM - sans avoir à installer d'autres applications. Ils ne peuvent que pour celles qu'ils souhaitent regarder, et peuvent résilier leurs abonnements à tout moment. Découvrez la liste complète des chaînes disponibles sur : www.primevideo.com/channels.
- **Louez ou achetez:** Découvrez des films sortis récemment à la location ou à l'achat, des saisons entières de séries disponibles à l'achat dans le Prime Video Store et des deals exclusifs spécialement pour les membres Prime.
- **Accès instantané :** Regardez Prime Video à la maison ou en déplacement sur plusieurs centaines d'appareils compatibles. Les contenus sont accessibles à partir d'un navigateur, ou avec l'utilisation Prime Video sur votre smartphone, tablette, box internet, console de jeu ou sur certaines smart TV. Pour une liste complète des appareils compatibles, rendez-vous sur : amazon.com/howtostream.
- **Expériences améliorées:** Profitez au maximum de chaque série et film avec la diffusion avec les contenus compatibles en Ultra HD 4K et HDR. Découvrez l'envers du décor de chaque scène de vos séries et films préférés grâce aux fonctionnalités X-Ray, reposant sur IMDb. Téléchargez et conservez vos contenus préférés pour plus tard pour les regarder plus tard sans être connecté.

Prime Video est l'un des nombreux bénéfices de shopping et de divertissement inclus dans l'abonnement Amazon Prime, qui comprend aussi la livraison gratuite et rapide sur des millions d'articles éligibles sur amazon.fr, le stockage de photos illimité, des deals et remises exclusives, ainsi que l'accès à plusieurs millions de chansons sans publicité et d'ebooks Kindle. Pour découvrir Amazon Prime et débiter votre essai gratuit de 30 jours, rendez-vous sur : amazon.fr/prime.

Contacts presse

Prime Video – Romain Mabil – rmabil@amazon.fr

AnimFrance et Union Syndicale de la Production Audiovisuelle – Stéphane Le Bars s.lebars@uspa.fr

SATEV – Florence Braka – f.braka@ffap.fr

SEDPA – Felix Souris – felix.souris@sedpa.info

Syndicat des Producteurs Indépendants – Emmanuelle Mauger emauger@lespi.org

SACD - Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques – Agnès MAZET agnes.mazet@sacd.fr